



Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui se tiendra le :

**Jeudi 4 février 2021**

**19h00**

**Gymnase des Beauregards**

*Conformément aux dispositions de l'article 6 alinéa 2 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19, le Maire décide, pour assurer la tenue de la réunion de l'organe délibérant dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, que celle-ci se déroulera sans que le public y soit autorisé.*

*Conformément à ladite loi, le caractère public de cette séance est réputé satisfait puisque les débats sont accessibles en direct au public via Facebook.*

**ORDRE DU JOUR**

1. Nomination d'un secrétaire de séance
  2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 10 décembre 2020
  3. Affaires traitées en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales
  4. Communications du Maire
  5. Installation d'une nouvelle Conseillère municipale
- 0. ADMINISTRATION GENERALE**
001. Désignation d'un nouveau membre au sein de la commission municipale des affaires des services à la population
  002. Election d'un adjoint au Maire
  003. Centre Communal d'Action Sociale - Election des représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration
  004. Comité consultatif de la restauration scolaire - désignation d'un nouveau membre
  005. Foyer « Le Cèdre » - désignation d'un nouveau représentant du Conseil municipal
  006. Répartition de l'enveloppe des indemnités de fonction au Maire, aux Adjointes et aux Conseillers délégués
  007. Rapport des délégués au syndicat SMEDGTVO – 2<sup>ème</sup> semestre 2020
  008. Avis relatif au pacte de gouvernance entre la Communauté d'agglomération Val Parisis et ses communes membres
  009. Communication sur la candidature de la Ville pour l'expérimentation dans le domaine de la Police Municipale
  010. Communication du rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2020
  011. Dérogation permanente pour le dépassement du contingent maximum mensuel d'heures supplémentaires des agents de la police municipale
  012. Institution du temps partiel et modalités d'exercice
  013. Actualisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
  014. Communication sur le bilan de formation 2020 des élus locaux
  015. Définitions de postes
  016. Modification du tableau des effectifs du personnel communal
- I. AFFAIRES FINANCIERES**
101. Reprise anticipée du résultat 2020 de la Ville au budget primitif 2021
  102. Reprise anticipée du résultat 2020 du budget des activités culturelles au budget primitif 2021
  103. Budget primitif 2021 – budget principal
  104. Budget primitif 2021 – budget des activités culturelles
  105. Travaux d'aménagement et de sécurisation de l'espace public devant le collège Jean Vilar – demandes de subventions

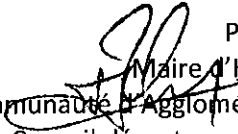
106. Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux – sollicitation de la dotation de soutien à l'investissement local
107. Modification de la délibération n°2020/142 relative à la garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Grand Paris Habitat pour l'acquisition en Vefa de 6 logements locatifs sociaux situés Sente des Fontaines/Rue Alexandre Dumas
108. Modalités d'amortissement des immobilisations
109. Approbation et signature du protocole d'accord transactionnel entre la Ville, la société REBITEC et la société ALLIANZ IARD
110. Approbation et signature de l'accord transactionnel entre la Ville et l'agence SHOPS

## II. AFFAIRES DES SERVICES A LA POPULATION

201. Attribution des subventions aux associations 2021
202. Demande de subvention de fonctionnement – Aide aux projets de développement dans le cadre du Plan départemental de la lecture publique

## III. AFFAIRES TECHNIQUES

301. Lancement de l'appel d'offres ouvert, à publication européenne, relatif à la gestion du parc relais
302. Lancement du marché à procédure adaptée relatif à la requalification des avenues Foch et Jean Leclerc
303. Approbation et signature d'un avenant n° 3 au marché d'entretien et d'exploitation des installations de chauffage
304. Approbation et signature d'un avenant n° 2 au lot n° 1 du marché à procédure adaptée relatif aux travaux de voirie communale, d'entretien et de réparations
305. Approbation du schéma d'intention du développement cyclable- Programme d'actions triennal 2021-2023
306. Aménagements cyclables – chemin de Conflans – rue Jacques Tati – demandes de subventions au titre du plan vélo
307. Travaux de requalification de l'avenue Foch et de l'avenue du général Leclerc - Création de bandes cyclables et implantation d'arbres d'alignement– demandes de subventions
308. Travaux de voirie rue de Conflans – création d'une piste cyclable – demandes de subventions au titre du plan vélo – demandes de subventions pour les enfouissements des réseaux
309. Permis de végétaliser – carrés potagers
310. Communication portant sur l'installation d'une station de mesure du bruit ferroviaire
311. Rucher pédagogique – approbation et signature d'une convention de partenariat apicole pour la mise à disposition d'un terrain
312. Rétrocession à la Ville de parcelles du quartier des Bayonnes appartenant à la SCI HERBLAY-LES-BAYONNES
313. Dénomination d'une nouvelle voie créée dans le cadre de l'opération immobilière portée par la société PETRUS PROMOTION 7
314. Désaffectation du domaine public d'une partie des parcelles publiques cadastrées section AY parcelles 261p, 278p, 1371p dans le cadre du projet immobilier de la société PETRUS PROMOTION 7
315. Boulevard Oscar Thévenin – Acquisition de places de parking souterrain en VEFA auprès de la société PETRUS PROMOTION 7
316. Création d'une servitude de surplomb sur les parcelles publiques cadastrées section AY parcelles 261P, 278P, 1371P dans le cadre du projet immobilier de la société PETRUS PROMOTION 7
317. Déclassement a posteriori d'une parcelle anciennement cadastrée section E numéro 3475P dans le cadre du projet immobilier de la société PETRUS PROMOTION 7
318. Autorisation du dépôt d'une demande de permis de construire sur une propriété communale cadastrée BC numéros 538, 540 et 244 par les Maisons Marianne
319. Résidence autonomie les Erables – Transfert de la propriété des parcelles BC 354 et 539 du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à la commune d'Herblay-sur-Seine dans le cadre du projet « les Maisons Marianne »
320. Résidence autonomie les Erables – cession des parcelles BC 354 et 539 de la commune d'Herblay-sur-Seine à « Les Maisons Marianne »

  
Philippe ROULEAU  
Maire d'Herblay-sur-Seine  
Vice-président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis  
Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise